

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENVIRONNEMENT



Saint-Germain-en-Laye, terre d'énergie(s).

Après la crise sanitaire, les élus locaux sont aujourd'hui confrontés à une crise énergétique sans précédent. Certains maires ont annoncé des mesures radicales. Si les actions symboliques peuvent marquer les consciences et nous sensibiliser, il est essentiel pour Arnaud Pericard, Maire de Saint-Germain-en-Laye, conseiller départemental des Yvelines, de rester mesuré et de bien évaluer l'impact des mesures envisagées. À Saint-Germain-en-Laye, la transition énergétique est un axe prioritaire de la politique municipale depuis plusieurs années.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ADN D'UNE VILLE NATURE

Atout indéniable de la collectivité, la préservation de son environnement a toujours été une priorité.

La Ville est précurseur dans la mise en œuvre de certaines actions. Le 14 février 2022 a été inauguré un réseau de chauffage - forage à l'albien - qui constitue une avancée écologique majeure. En service depuis le 6 décembre 2021, c'est le seul forage albien de France qui produit de l'eau et de la chaleur. 40 % de l'eau potable du territoire de la commune nouvelle et 80 % de la chaleur du réseau de chaleur urbain viennent de sources renouvelables. Cette installation de géothermie, développée dans une belle collaboration public-privé, va alimenter le réseau de chauffage urbain en énergie renouvelable. Dans le mix énergétique proposé il est possible de monter jusqu'à 80 % d'énergie propre.

Le réseau de chauffage urbain a beaucoup évolué : grâce à la biomasse et à la géothermie, 70 % du réseau est aujourd'hui couvert par des énergies renouvelables.

Concernant l'éclairage public, le Maire a décidé de le maintenir la nuit pour des raisons de sécurité évidentes. Depuis 2 ans, la Ville installe un éclairage public LED sur les espaces publics

et dans les équipements sportifs. Près de 750 points ont été modernisés entre 2021 et 2022. Une diminution de la consommation d'environ 70 % de chaque point lumineux rénové par rapport aux sources lumineuses actuelles a ainsi été réalisée. Chaque nouvelle lanterne LED posée dans l'espace public est programmée avec un abaissement de l'intensité lumineuse de 50 % pendant 6h (entre 23h30 et 5h30).

Deux campagnes de thermographie des façades et de thermographie aérienne ont été menées de 2012 à 2016 pour accompagner plus de 800 foyers dans l'isolation et la rénovation thermique de leur logement (accompagnement repris par la CASGBS et Énergies solidaires).

Par ailleurs, la Ville a réalisé un diagnostic de performance énergétique sur ses 50 bâtiments publics en vue d'établir un plan de rénovation qui permettra de réduire considérablement les consommations d'énergie. Plusieurs actions fortes ont été menées dans la gestion des bâtiments publics pour favoriser les économies d'énergie : changement de systèmes de chauffage, isolation, installation de métrologie pour télégestion/supervision à distance des régulateurs des chaufferies, pose de luminaires LED, cession/démolition de bâtiments vétustes et énergivores. Enfin, s'agissant du chauffage, il a été décidé de décaler la mise en route et de limiter la température à 19 degrés.

.../...

Responsable de la Communication

Clélia Huet
clelia.huet@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 18

Directrice Communication & Événementiel

Orianne Morin
orianne.morin@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 22 89



www.saintgermainenlaye.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENVIRONNEMENT



> Agir dans la vie quotidienne

Un nouveau contrat de distribution de gaz, présenté en conseil municipal du 28 septembre 2022, prévoit des engagements innovants en termes de développement durable.

La Ville a demandé aux commerçants, une réduction de l'éclairage des enseignes et des vitrines lumineuses de 23h à 7h du matin et propose un accompagnement dans l'isolation thermique de leurs locaux.

Enfin, au sein des services de la Ville, des détecteurs de présence dans les locaux continueront d'être installés. Afin de continuer à insuffler un changement de comportement auprès de nos agents, un réseau d'agents volontaires - "agents zéro carbone" - sera mis en place. Les enjeux de développement durable seront également intégrés dans chaque cahier des charges, pour des achats publics plus responsables.



> Agir pour des mobilités responsables

En matière de mobilité, les actions sont aussi nombreuses : extension du réseau de pistes cyclables, piétonisation, soutien aux réseaux de transports en commun comme le T13. Ainsi, le 6 juillet 2022 a été mise en service la ligne de Tram-train qui prolonge celle de la Grande-Ceinture ouest.

La Ville s'engage pour développer les points de recharge électrique et encourager les mobilités douces en poursuivant le développement des pistes cyclables. Un schéma directeur de la circulation et du stationnement est également en cours d'élaboration.

Pour ses agents, la Ville a déjà, depuis plusieurs années, engagé le verdissement du matériel utilisé : véhicules hybrides et électriques, vélos électriques pour les agents, installation de bornes de rechargement pour les véhicules électriques.



> Agir dans la pratique des sports et les loisirs

La décision a été prise dès octobre 2022 de fermer le bassin extérieur du Dôme et de limiter la température des équipements sportifs à 15°C. Une concertation est également menée avec les utilisateurs des équipements sportifs.

Noël doit rester une fête. La consommation d'énergie pour les illuminations de Noël sera réduite de plus de 50 % par rapport à 2021, avec une réduction des illuminations sur le territoire et de leur éclairage. L'arrêt des illuminations se fera le 2 janvier 2023.

Plus largement, un état des lieux des consommations énergétiques est réalisé pour des événements organisés par la Ville et les associations plus responsables.

UN ENGAGEMENT À LONG TERME

La Ville s'est lancé le défi Zéro Carbone dont l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Les mesures de sobriété énergétique doivent être soutenues et accompagnées par les élus locaux mais elles doivent être proportionnées et compatibles avec les services publics essentiels.

L'ensemble de ces actions sera communiquée via un grand plan de communication : affichage, exposition de panneaux dans l'espace public, journal de la Ville, réseaux sociaux.

Responsable de la Communication

Clélia Huet
clelia.huet@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 18

Directrice Communication & Événementiel

Orianne Morin
orienne.morin@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 22 89



www.saintgermainenlaye.fr